

Bourse : Séjour de recherche pour jeune chercheur de niveau Post-Doctorat

Bourses de mobilité attribuées par le Rectorat à des chercheurs étrangers domiciliés à l'étranger souhaitant faire un séjour de recherche de niveau post-doctorat.

Domaine de recherche : Tous les domaines d'études offerts à l'Université : www.unifribourg.ch/recherche/fr/areas

Durée : de 1 à 3 mois (non renouvelable)

CHF 2'700 / mois, et une contribution aux frais de déplacement

Conditions de recevabilité

1. Etre titulaire d'un doctorat obtenu au cours des **trois dernières années** dans une université étrangère reconnue par l'Université de Fribourg
2. Etre domicilié à l'étranger
3. Etre actif dans la recherche dans un centre de recherche universitaire à l'étranger
4. Avoir transmis un dossier complet de candidature

Conditions d'octroi

1. Nécessité de la bourse pour la réalisation du projet
2. Engagement d'un professeur de l'Université de Fribourg à accueillir le boursier dans son groupe de recherche
3. Fixation et validation des objectifs par le boursier et le professeur qui accueille pour la recherche et/ou la préparation d'une publication

Délais de dépôt du dossier de candidature

28 février pour un séjour débutant le 1^{er} septembre suivant au plus tôt. (*Le lien d'inscription est ouvert dès le 1^{er} octobre*).

31 juillet pour un séjour débutant le 1^{er} février suivant au plus tôt. (*Le lien d'inscription est ouvert dès le 1^{er} mai*).

(Un chercheur n'ayant pas besoin d'un visa (pays de l'UE/AELE) peut faire une demande exceptionnelle et motivée pour commencer plus tôt.)

Dossier de candidature

1. Formulaire de candidature rempli avec photo (en format JPEG)
2. Curriculum Vitae
3. Descriptif du projet de recherche à l'Université de Fribourg
4. Explicatif relatif à la nécessité d'obtenir une bourse pour la réalisation du projet de recherche
5. Lettre de confirmation du professeur de l'Université de Fribourg s'engageant à accueillir le chercheur dans son groupe de recherche
6. Copies des articles, publications ou résultats de recherches universitaires antérieures
7. Diplôme de Doctorat obtenu au cours des 3 dernières années
8. Certificat de domicile
9. Copie du passeport

S'inscrire online (www.unifr.ch/international/fr/in/bourse). Puis envoyer le dossier de candidature en **deux exemplaires** (**original** par courrier postal et **copie** par voie électronique/Format Zip).

Les diplômes et les attestations officiels doivent figurer dans le dossier sous forme de copies certifiées conforme aux originaux, accompagnées, le cas échéant de traductions. Les langues de rédaction ou de traduction acceptées sont le français, l'allemand, l'italien ou l'anglais. Lorsque les documents soumis sont rédigés dans une autre langue, seules les traductions par un traducteur assermenté et dûment légalisées sont acceptées.

Envoyer le dossier de candidature **complet** à : Université de Fribourg, Service des relations internationales, Avenue de l'Europe 20, 1700 Fribourg, Suisse et à international-scholarship@unifr.ch

Critères de sélection : Profil général, résultats de recherche antérieure, qualité du projet soumis

Procédure de sélection

Seuls les dossiers **complets** contenant **tous les documents demandés** seront pris en compte.

La Commission des relations internationales de l'Université de Fribourg sélectionne les candidats.

L'attribution des bourses est faite par le Rectorat de l'Université de Fribourg sur proposition de la Commission des relations internationales.

Le résultat des attributions des bourses est communiqué directement aux étudiants par voie électronique respectivement durant les mois de mai et octobre.

Obligations du boursier

- Résider en ville de Fribourg ou dans la région de Fribourg pendant la durée de la bourse octroyée.
- Remettre au Service des relations internationales un rapport final du séjour, validé par le professeur qui a accueilli le boursier dans son groupe de recherche.

Lien URL : Téléchargement des formulaires et inscription online : www.unifr.ch/international/fr/in/bourse